PLACEMENTS PICTON

# ÉVALUER LES INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER LES RENDEMENTS NETS



**Robert Wilson, CFA, CAIA**

Responsable de l'innovation et stratège de portefeuille,
Placements PICTON

**Dans quelle mesure tenez-vous compte des incidences fiscales de vos décisions de placement — et comment évaluez-vous si ces décisions bonifient le rendement après impôt du portefeuille ou engendrent un frein fiscal qui érode le rendement net?**

Pour de nombreux investisseurs canadiens à revenu élevé, l'impôt représente probablement le coût le plus élevé auquel ils sont confrontés. C'est pourquoi l'intégration des considérations fiscales devrait s'effectuer tout au long du processus de construction de leur portefeuille au lieu de simplement intégrer ces considérations comme une réflexion après coup.

Les attentes augmentent. Il ne suffit plus d'adopter une approche bidimensionnelle qui compare la valeur ajoutée (ou l'alpha) du gestionnaire avant impôts au risque. Au lieu de cela, nous devons passer à une vision à trois dimensions et considérer à la fois la valeur ajoutée avant impôts et l'amélioration de l'efficacité fiscale ou le coût fiscal causé par l'activité du portefeuille. Ces deux éléments déterminent ensemble le rendement net qu'un gestionnaire offre à un client : c'est ce qui doit être évalué par rapport au risque pris.

## POURQUOI LE TYPE DE REVENU EST DÉTERMINANT POUR LE RENDEMENT NET ?

Le concept fondamental à saisir est celui de l'importance du type de revenu de placement. La nature d'un rendement a une incidence significative sur le rendement net de l'investisseur. Au Canada, les rendements de placement se divisent généralement en trois catégories :

### Gains en capital

qui sont les rendements de placement les plus avantageux sur le plan fiscal pour la plupart des Canadiens à revenu élevé et qui peuvent être réalisés ou reportés.

### Revenu de dividendes canadiens

à la fois non admissible et admissible — le revenu est majoré et les crédits d'impôt, appliqués — cette catégorie est généralement plus avantageuse sur le plan fiscal, pour un Canadien à revenu élevé, que les revenus classés dans la catégorie « autre revenu ».

### Autre revenu

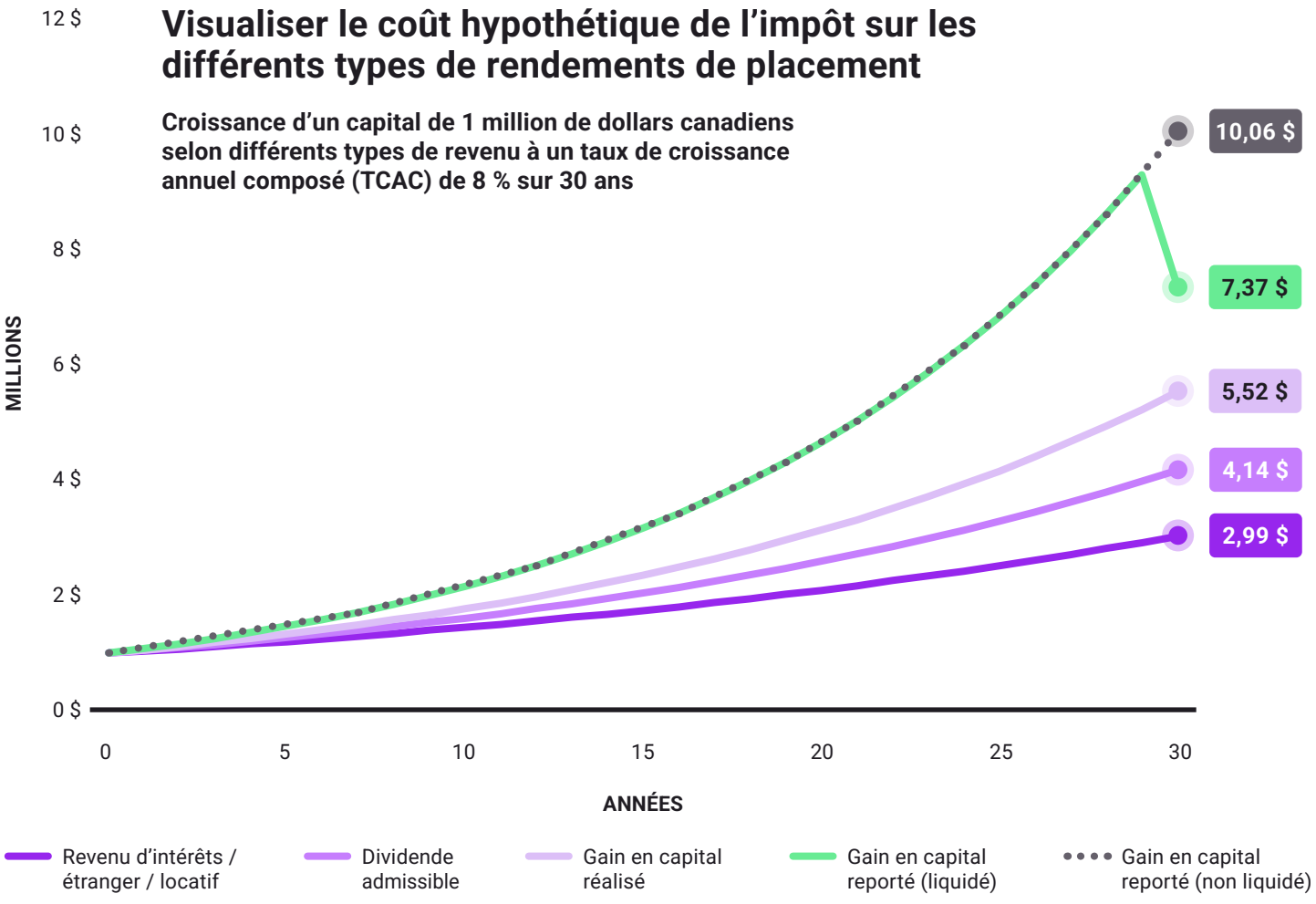
qui couvre des éléments tels que le revenu d'intérêts, le revenu de source étrangère et le revenu locatif, entre autres.

PLACEMENTS PICTON

En général, les investisseurs ayant des comptes imposables auraient avantage à privilégier des stratégies de placement où la majorité des rendements proviennent de gains en capital. Cet avantage est d'autant plus marqué lorsqu'il est possible de réaliser ces gains sur une base reportée. L'incidence est significative : reporter l'imposition permet une capitalisation ininterrompue qui peut améliorer de manière substantielle la richesse nette de l'investisseur.

## METTRE CELA EN PRATIQUE

Pour illustrer concrètement cette stratégie, voici un exemple simplifié montrant comment un placement de 1 000 000 $ générant un rendement de 8 % se capitalise sur 30 ans selon la façon dont le rendement est caractérisé. Dans cet exemple, nous supposons que le revenu est réinvesti après impôt au même taux de rendement chaque année et que l'investisseur se trouve dans la tranche d'imposition marginale la plus élevée de l'Ontario.




Source : Gestion d'actifs Picton Mahoney. À titre indicatif seulement. D'après les taux d'imposition applicables à un résident de l'Ontario dans la tranche marginale d'imposition la plus élevée en 2026. Le présent contenu est fourni à titre informatif seulement; il ne vise pas à donner de conseils financiers, de placement, fiscaux, juridiques ou comptables précis à qui que ce soit et il ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. Les décisions en matière de fiscalité, d'investissement et autres ne doivent être prises, le cas échéant, qu'avec l'aide d'un professionnel qualifié.

Dans cet exemple, en progressant du revenu d'intérêts vers le revenu de dividendes puis vers les gains en capital, la richesse accumulée varie considérablement. Si le rendement de 8 % prend la forme d'un revenu d'intérêts entièrement imposable, le patrimoine passe à moins de 3 000 000 $. Selon les hypothèses du scénario ci-dessus, l'investisseur dont les rendements proviennent de gains en capital reportés pourrait accumuler plus de 10 000 000 $ en patrimoine net. L'impôt différé devra éventuellement être payé, mais même après liquidation, cet investisseur pourrait afficher un patrimoine 2,4 fois supérieur à celui de l'investisseur vivant de revenus d'intérêts.

L'exemple ci-dessus indique clairement l'importance de la caractérisation du revenu; cependant, il est quelque peu irréaliste de penser qu'il y aurait deux placements comparables qui ont une caractérisation du revenu complètement différente. C'est plutôt en apportant de petits ajustements ciblés que l'on peut améliorer concrètement le rendement net.

Voici quelques changements qu'un gestionnaire conscient de la fiscalité pourrait apporter pour améliorer les rendements nets :

**01**

Lorsque la situation le convient, évitez les titres à revenu élevé comme les actions à dividendes élevés afin que davantage de rendements proviennent des gains en capital et moins des revenus de placement.

**02**

Identifier des moyens de réaliser des pertes pour compenser les gains réalisés afin de réduire l'impôt à payer aujourd'hui. Ainsi, une plus grande partie du capital demeure investie et se capitalise au fil du temps.

**03**

Le cas échéant, privilégiez le report des gains en capital afin que votre capital ait la possibilité de continuer à se capitaliser sans interruption.

À titre d'exemple, considérons l'accumulation potentielle de la richesse supplémentaire par un investisseur qui investit dans des actions américaines en suivant ces trois principes, par rapport à un investisseur qui ne tient pas compte de la fiscalité.

Dans cet exemple, nous avons deux portefeuilles qui obtiennent le même rendement annualisé avant impôt de 8 % sur une période de 10 ans. Cependant, le portefeuille du scénario 1 tient compte de la caractérisation du revenu et cherche à améliorer le rendement net en réduisant le revenu étranger, en réalisant des pertes et en reportant les gains. En revanche, le portefeuille du scénario 2 ne tient pas compte de l'impact de la caractérisation du revenu et subit un frein fiscal imputable aux revenus étrangers et aux gains en capital réalisés. Au final, l'accumulation nette du patrimoine après liquidation est supérieure de 37 % dans le scénario 1.

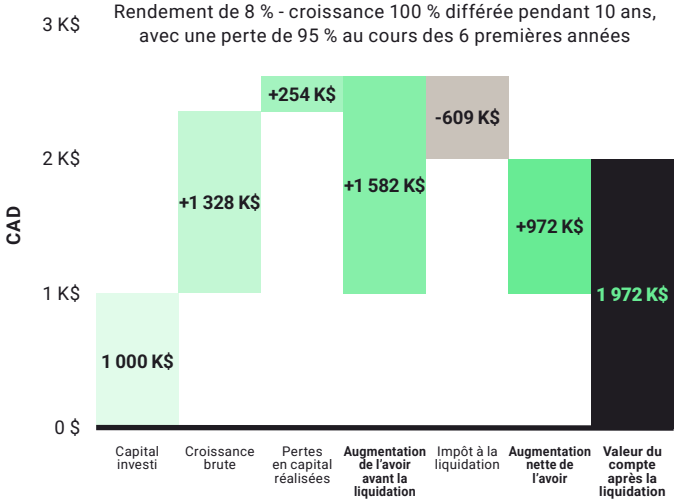
PLACEMENTS
PICTON

# La structure du rendement comme levier potentiel d'optimisation du patrimoine net

**Capital investi de 1 million avec un rendement annualisé brut de 8 % sur 10 ans;**
**Le scénario 1 a entraîné une augmentation nette de 35 % du patrimoine après la liquidation par rapport au scénario 2.**

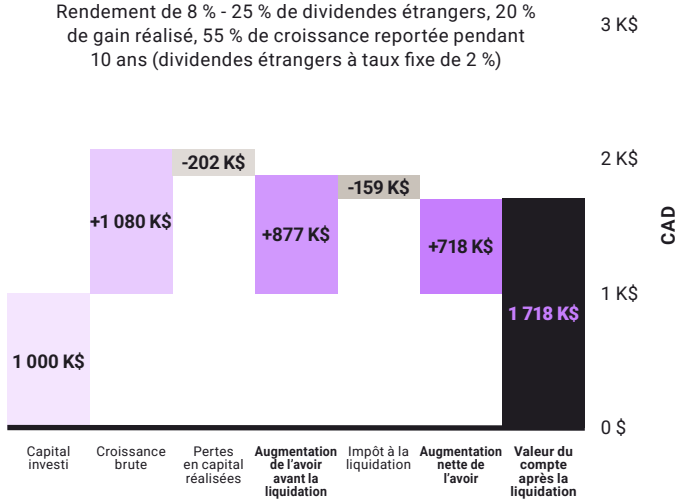
## SCÉNARIO 1

Rendement de 8 % - croissance 100 % différée pendant 10 ans, avec une perte de 95 % au cours des 6 premières années




## SCÉNARIO 2

Rendement de 8 % - 25 % de dividendes étrangers, 20 % de gain réalisé, 55 % de croissance reportée pendant 10 ans (dividendes étrangers à taux fixe de 2 %)




## COMPARAISON SOMMAIRE ($ CA)

| | SCÉNARIO 1 REPORTÉ | SCÉNARIO 2 COMBINÉ | AVANTAGE (SC1) | MEILLEUR (EN %) |
|---|---|---|---|---|
| Capital investi | 1 000 000 $ | 1 000 000 $ | – | – |
| Croissance brute | 1 327 577 $ | 1 079 617 $ | 247 960 $ | 23 % |
| Impôt à payer (réduction de l'impôt à payer sur les autres revenus) | 254 220 $ | (-202 261 $) | 456 481 $ | – |
| **Augmentation de l'avoir avant la liquidation** | **1 581 797 $** | **877 356 $** | **704 441 $** | **80 %** |
| Impôt à la liquidation | (-609 480 $) | (-158 898 $) | (-450 582 $) | – |
| **Augmentation nette de l'avoir** | **972 317 $** | **718 458 $** | **253 859 $** | **35 %** |
| **Valeur de liquidation après impôt** | **1 972 317 $** | **1 718 458 $** | **253 859 $** | **15 %** |

À titre indicatif et à des fins de discussion seulement. Cet exemple hypothétique ne représente pas le rendement réel ou projeté du fonds ni les avoirs du portefeuille, et ne constitue pas une garantie, une promesse ou une prédiction des résultats futurs. Aucune déclaration n'affirme l'obtention de résultats similaires; les résultats réels varieront. Les résultats fiscaux dépendent des circonstances individuelles de chaque investisseur.

Hypothèses pour les scénarios : 1 M$ investis • rendement annualisé brut de 8 % • horizon de 10 ans • investisseur ontarien dans la tranche d'imposition marginale la plus élevée (53,53 %). Scénario 1 (reporté) : perte en capital à risque de 95 % au cours des années 1 à 6 + gains en capital reportés de 100 % des années 7 à 10. Scénario 2 (combiné) : dividende étranger de 25 % + gain en capital réalisé de 20 % + gain en capital reporté de 55 % par année.

Cet exemple indique clairement l'importance de la nature des rendements générés. Les impôts érodent silencieusement les rendements et l'optimisation du profil de caractérisation du revenu d'un portefeuille d'investissement peut améliorer significativement les résultats nets. Après tout, e qui compte, ce n'est pas ce que vous générez, c'est ce que vous conservez.

PLACEMENTS PICTON

## Divulgation

Ces renseignements sont fournis à titre d'information générale. Ils peuvent être modifiés sans préavis et ne doivent pas être interprétés comme des conseils en matière d'investissement.

Ce document ne doit pas servir de base à une décision d'investissement et ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre de titres dans quelque territoire que ce soit. Les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources réputées fiables. Toutefois, Placements PICTON ne peut pas garantir leur exactitude et leur exhaustivité et décline toute responsabilité à cet égard. Tous les investissements comportent des risques et peuvent perdre de la valeur. Les renseignements contenus dans les présentes ne visent pas à fournir des conseils financiers, fiscaux, juridiques ou comptables propres à une personne et ne doivent pas être utilisés à cet égard. Les décisions en matière de fiscalité, d'investissement et autres ne doivent être prises, le cas échéant, qu'avec l'aide d'un professionnel qualifié.

Ce document contient des « énoncés prévisionnels » qui ne sont pas purement de nature historique. Ces énoncés prévisionnels sont fondés sur les croyances, attentes, estimations et projections raisonnables de Placements PICTON à la date à laquelle ils sont faits. Placements PICTON n'a pas l'obligation de mettre à jour les énoncés prévisionnels et ne s'engage pas à le faire. Les énoncés prévisionnels ne sont pas des garanties de rendement futur, sont soumis à de nombreuses hypothèses et impliquent des risques inhérents et des incertitudes liés aux facteurs économiques généraux qui changent au fil du temps. Il n'y a aucune garantie que des énoncés prévisionnels se réaliseront. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces énoncés, car un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou implicites dans un énoncé prévisionnel.

© 2026 Gestion d'actifs Picton Mahoney. Tous droits réservés.